



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/12/2020

RESTITUTION DE 7 ŒUVRES D'ART SPOLIÉES FAISANT PARTIE DES ŒUVRES DITES MUSÉES NATIONAUX RÉCUPÉRATION (MNR) AUX AYANTS DROIT DE MARGUERITE STERN

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, se réjouit de la restitution, le 29 octobre 2020, de 7 œuvres d'art aux ayants droit de Marguerite Stern, et salue l'action des services du ministère de la Culture, du musée du Louvre, du musée d'Orsay et de la direction des archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui y ont œuvré.

Cet ensemble est constitué de 3 tableaux et 4 œuvres graphiques, des XVIII^e et XIX^e siècles :

- D'après Jean-Antoine Watteau, *Concert dans un parc*, huile sur toile, 34x39 cm (MNR 890) ;
- Cornelis Beelt (XVII^e), *Intérieur d'écurie*, huile sur bois, 37x29 cm (MNR 923) ;
- Mathys Schoevaerds (fin XVII^e), *Place avec église, obélisque et passants*, huile sur bois, 35x51 cm (MNR 925) ;
- Anonyme XVIII^e siècle, *Scène dans un parc*, gouache, 28x32 cm (REC 146) ;
- Manière de Jean-Honoré Fragonard, *Scène galante*, aquarelle, 28x21 cm (REC 147) ;
- Alexandre-Gabriel Decamps (XIX^e), *Deux singes au piano*, aquarelle, 22x28 cm (REC 149) ;
- Ernest Meissonier (XIX^e), *Joueurs d'échecs*, dessin, 15,50x18 cm (REC 150).

Ces œuvres étaient placées sous la responsabilité du Musée du Louvre, à l'exception du dessin REC 150, affecté au musée d'Orsay. Deux des tableaux avaient longtemps été déposés dans des musées de France en région, l'un au musée Charles de Bruyères de Remiremont de 1997 à 2019 (MNR 923), l'autre au musée Henri-Martin de Cahors de 1955 à 2019 (MNR 925).

Enregistrées dans l'inventaire de la récupération artistique sous des numéros MNR et REC, ces compositions faisaient partie des biens dits « Musées nationaux Récupération » (MNR), désignant de manière générique le reliquat des œuvres retrouvées en Allemagne à la fin de la Seconde guerre mondiale, généralement issues de spoliations de familles juives, et rapportées en France : celles d'entre elles qui n'avaient pas été restituées ni vendues par les Domaines ont, au début des années 1950, été confiées à la garde des musées nationaux, dans l'attente de leur restitution à leurs légitimes propriétaires ou à leurs ayants droit.

Ces sept œuvres avaient, avec six autres, été retrouvées en 1947 à Darmstadt, chez un ancien soldat allemand ayant servi dans la Kriegsmarine. Il avait été vite admis que ces œuvres avaient été volées à Paris, chez Marguerite Stern, veuve d'Edgard Stern, où la Kriegsmarine s'était installée pendant l'Occupation. Une partie des

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

œuvres avait été restituée rapidement, mais la provenance n'avait cependant pu être clairement établie pour la totalité des biens, et sept d'entre eux avaient ainsi été inscrits dans les inventaires MNR.

Les recherches menées sur l'historique des œuvres MNR par le ministère de la Culture, avec l'aide des chercheurs des musées et des centres de conservation d'archives, notamment celui du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ont permis d'établir avec certitude l'identité de la propriétaire de ces œuvres. Le procès-verbal d'une vente des 2-4 juin 1920 a montré que le REC 150, *Joueurs d'échecs* d'Ernest Meissonier, avait été acheté par Edgard Stern, dissipant tout doute sérieux sur la provenance de ce dessin et des six autres œuvres.

Cette restitution a été rendue possible grâce à la démarche volontariste consistant, sans attendre que les ayants droit se manifestent, à identifier le propriétaire des œuvres MNR au moment de leur spoliation, puis leurs ayants droit actuels. Cette approche complémentaire du traitement des requêtes adressées aux pouvoirs publics, lancée il y a plusieurs années déjà, porte régulièrement ses fruits : 43 œuvres et objets MNR ont ainsi été restitués depuis 2016, auxquels il faut ajouter 5 œuvres MNR restituées sur demande des ayants droit, au cours de la même période.